

## Honoraire Bon Usage Médicament Asthme (BUM asthme)

5520-382	BUM asthme– Entretien 1 (remplace ENM)	20,44 €
5520-390	BUM asthme– Entretien 2 (remplace ENM)	20,44 €

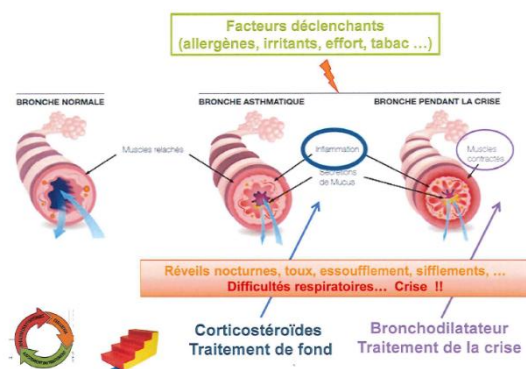
### L' ENM est élargi et devient Bon Usage Médicament asthme (BUM asthme)

A partir du 1er janvier 2017, on parlera de “BUM asthme” au lieu de ENM. Ce changement de terminologie va de pair avec l'ouverture des entretiens aux patients chroniques dont l'asthme n'est pas sous contrôle.

Les 'ENM' BUM ne seront donc plus limités aux nouveaux patients asthmatiques qui entament un traitement à base de corticostéroïdes inhalés. Les ENM - BUM pourront être proposés à tous les patients asthmatiques chroniques dont l'asthme n'est pas sous contrôle.

**Les patients qui suivent déjà un traitement pour de l'asthme et qui ont besoin d'un accompagnement complémentaire personnalisé pourront désormais se rendre chez leur pharmacien pour bénéficier de cette prestation.**

## ASTHME :



<https://www.webphar.net/information/appl/image%20inflammation%20bronches%20asthme.pdf>

## Quels sont les patients asthmatiques chroniques pouvant bénéficier du BUM asthme?

Les patients souffrant de pathologies asthmatiques, (*pathologies révélées ou diagnostiquées avant l'âge de 50 ans*), sous traitement chronique par corticostéroïdes inhalés (min. 90 DDD/an), qui n'ont pas bénéficié d'un entretien ENM ou BUM dans les douze derniers mois, et qui présentent une symptomatologie dévoilant l'absence de contrôle de leur asthme.

**Le pharmacien peut s'en assurer en posant deux questions simples :**

1. *Combien de fois, dans le courant des 4 dernières semaines, vous êtes-vous réveillé la nuit ou plus tôt que d'habitude le matin à cause de vos plaintes d'asthme/d'essoufflement ?*

Réponse : si une ou plusieurs fois dans le mois précédent, l'asthme n'est pas sous contrôle.

2. *Combien de fois, dans le courant des 4 dernières semaines, avez-vous utilisé votre médication de crise (inhalateur b-mimétique à courte durée d'action, etc.)?*

Réponse : si plus de deux fois par semaine (à l'exclusion de l'usage prophylactique, p.ex. pour le sport), l'asthme n'est pas sous contrôle.

Si le patient répond positivement à l'une de ces deux questions, le contrôle de l'asthme est insuffisant et le pharmacien peut l'inviter à suivre un BUM asthme.

## En pratique :

### Les entretiens :

- Prescrit par le médecin, ou
- Proposé par le pharmacien, ou
- Demandé par le patient.

Patient doit répondre aux conditions :

- Initiation d'un traitement par corticoïde à inhaler
- Patient en traitement chronique par corticoïde à inhaler insuffisamment contrôlé

### 1. **Entretien d'information :**

- Consulter le Dossier Pharmaceutique Partagé du patient : historique médicamenteux (utilisation du traitement de crise, co-médication, autres médicaments, ...)
- Préparer la documentation à remettre au patient. Disposer du médicament et si possible de l'appareil de démonstration. Procéder à la démonstration.
- Déterminer le niveau de contrôle de l'asthme du patient au moyen du test ACT (Asthma Control Test [https://www.webphar.net/information/appl/BUM\\_asthme\\_test\\_ACT.pdf](https://www.webphar.net/information/appl/BUM_asthme_test_ACT.pdf)). Déterminer la connaissance du patient sur sa pathologie.
- Proposer au patient des solutions adaptées pour favoriser l'observance au traitement et pour la surveillance de la pathologie.

#### Si asthme non contrôlé :

- Recueillir les attentes du patient vis-à-vis de l'entretien.
- Test ACT: [https://www.webphar.net/information/appl/BUM\\_asthme\\_test\\_ACT.pdf](https://www.webphar.net/information/appl/BUM_asthme_test_ACT.pdf)
  - Si le score ACT < 15 : Consulter DPP : historique médicamenteux pouvant justifier ce score, sinon conseiller de contacter le médecin traitant ou le pneumologue
- Confirmer les techniques d'inhalation. Corriger si nécessaire.
- Education du patient. Corriger là où c'est nécessaire : but, action, effets indésirables, utilisation des différents médicaments pour l'asthme, ... Etre particulièrement attentif en cas de non-observance et d'usage trop fréquent des médicaments de crise.

[https://www.webphar.net/information/appl/BUM\\_asthme\\_fiche\\_memo\\_1.pdf](https://www.webphar.net/information/appl/BUM_asthme_fiche_memo_1.pdf)

Clôture de l'entretien

- **Conseils de fin de chaque prise de traitement.**
- S'assurer que le patient a bien compris et lui demander s'il a encore des questions.

- **Signature du compte rendu**
- **Enregistrer la prestation BUM asthme - Entretien 1 (CNK : 5520-382)**
- **Expliquer au patient l'intérêt d'un 2ème entretien**

[https://www.webphar.net/information/appl/BUM\\_asthme\\_compte\\_rendu\\_pat\\_1.pdf](https://www.webphar.net/information/appl/BUM_asthme_compte_rendu_pat_1.pdf)

## 2. Entretien de suivi

- Relire les informations collectées (score ACT, points d'attention) lors du premier entretien.
- Entretien [https://www.webphar.net/information/appl/BUM\\_asthme\\_fiche\\_memo\\_2.pdf](https://www.webphar.net/information/appl/BUM_asthme_fiche_memo_2.pdf)
- Proposer au patient des solutions adaptées pour favoriser l'observance au traitement et pour la surveillance de la pathologie.
- Test ACT [https://www.webphar.net/information/appl/BUM\\_asthme\\_test\\_ACT.pdf](https://www.webphar.net/information/appl/BUM_asthme_test_ACT.pdf)
- S'assurer que le patient a bien compris et lui demander s'il a encore des questions.
- **Conseils de fin de chaque prise de traitement.**
- **Signature du compte rendu 2**
- **Enregistrer la prestation BUM asthme - Entretien 2 (CNK : 5520-390)**

[https://www.webphar.net/information/appl/BUM\\_asthme\\_compte\\_rendu\\_pat\\_2.pdf](https://www.webphar.net/information/appl/BUM_asthme_compte_rendu_pat_2.pdf)